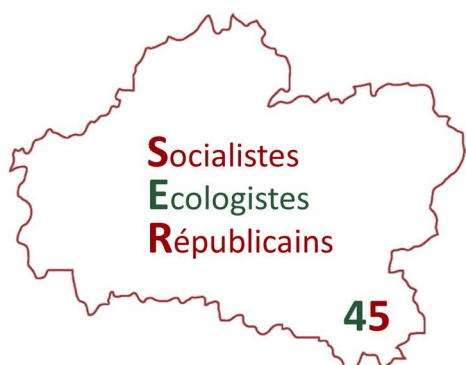


# La Lettre des Elu.e.s départementaux.ales

Groupe des élu.e.s Socialistes, Ecologistes et Républicains du Conseil Départemental du Loiret



N°12 — JANVIER 2019  
SESSION DE DECEMBRE 2018

## SOMMAIRE

Page 2

Mouvement des « gilets jaunes » : analyses et réponses départementales

Page 4

Personnes handicapées : comment mettre en place la « Réponse Accompagnée Pour Tous » ?

Page 5

Financement des EHPAD pour 2019 : le grand flou !

Page 6

Orientations budgétaires 2019 : un investissement toujours élevé, des économies de fonctionnement dans quels secteurs ?

Page 8

Accessibilité des services au public : un schéma départemental sans financement

Page 8

En bref

*C'est en plein mouvement des « gilets jaunes » que les 42 conseillers départementaux se sont réunis pour la dernière fois de l'année 2018.*

*Des « gilets jaunes », il en a évidemment été question en introduction de la session, au cours de laquelle les élu.e.s ont livré leurs analyses de ce mouvement inédit.*

*Cette session était aussi consacrée au débat d'orientations budgétaires 2019 pendant lequel nous avons regretté le manque de précisions sur l'ampleur des économies budgétaires souhaitées par la majorité.*

*Nous vous souhaitons une bonne lecture et surtout une très belle et heureuse année 2019 !*

Michel Breffy, Christophe Chaillou,  
Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme,  
Vanessa Slimani, Thierry Soler

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

[www.ser45.fr](http://www.ser45.fr)



Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : [groupe@ser45.fr](mailto:groupe@ser45.fr) ; Tél. : 02.38.77.96.30  
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

## Mouvement des « gilets jaunes » : analyses et réponses départementales

Réunis quelques jours après les annonces du Président de la République faites en réponse au mouvement des « gilets jaunes », les conseillers départementaux se sont exprimés sur les causes et les conséquences de ce mouvement inédit. Christophe Chaillou a livré son analyse et son interprétation, tandis que Thierry Soler a émis une proposition pour répondre en partie à la question du pouvoir d'achat.

### Christophe Chaillou : comment interpréter le mouvement des « gilets jaunes » ?

#### Un phénomène mondial

« Ce qui se passe dans notre pays depuis plusieurs semaines nous interpelle tous et il est prématuré d'en tirer toutes les conséquences. Ce que l'on constate, c'est que ce n'est pas propre à la France. On voit dans toutes les sociétés occidentales une crise du système de représentation, du financement de nos politiques, sur les questions d'immigration... Il faut mener avec beaucoup de prudence l'analyse de ce mouvement et ne pas tirer immédiatement des conséquences uniquement politiciennes comme cela a été fait par certains. Ce mouvement est profond et préoccupant par rapport aux valeurs que nous partageons tous et qui fondent notre engagement politique. »

#### La politique d'Emmanuel Macron incomprise

« Ce constat a été amplifié par des mesures qui à l'évidence n'ont pas été comprises, car elles participent à un sentiment d'injustice profonde. L'erreur fondamentale d'Emmanuel Macron a été de supprimer l'impôt sur la fortune sans que cela soit compensé ; cela donne le sentiment que ce sont toujours les mêmes qui sont appelés à contribuer. Ce sentiment de deux poids/deux mesures est très présent dans les échanges que nous avons avec nos concitoyens. La taxe sur le carburant a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. »

#### Le rapport des citoyens à l'impôt en cause

« Je suis frappé par la dimension contradictoire de ce qu'on entend. Les mêmes qui disent payer trop d'impôts souhaitent qu'on les aide plus, que l'Etat leur donne plus. Il y a un vrai problème d'éducation civique et citoyenne, notamment dans le rapport à l'impôt. Quand on entend les nombreuses bêtises déversées sur les plateaux télévisés, sans qu'il n'y ait la moindre contradiction apportée... Cela sape à longueur de temps les bases du vivre ensemble et alimente ce sentiment d'injustice. »

#### Tous les élus sont aujourd'hui remis en cause

« Ce qui me préoccupe, c'est que la contestation ne s'arrête pas au gouvernement et au Président de la République, qui, certes, est au centre des revendications par son attitude, ses propos, son comportement parfois méprisant. Nous, élus locaux, sommes aussi sujets à ces remises en cause. Ce n'est pas qu'une contestation politico-policienne, mais une remise en cause de notre système de représentation, du financement de nos services publics et de l'organisation de nos missions propres. Je vois combien il est aujourd'hui difficile de faire entendre à certains de nos concitoyens que prendre en compte les revenus pour les tarifs municipaux est logique par rapport à ceux qui disent que tout le monde doit payer pareil, qu'il faut tous contribuer pour avoir des services publics de base. Nous sommes à la veille de surprises beaucoup plus grandes. Il y a aura bientôt des rendez-vous électoraux. Et le système de contestation que l'on voit au niveau national s'exprimera aussi au niveau local. Nous devons en être conscients. »

#### Et les nouvelles mesures annoncées par le Président de la République ?

« Je suis très sceptique par rapport à l'application des nouvelles mesures, même si elles me paraissent aller dans le bon sens. Je crains qu'on s'oriente vers une rentrée compliquée, quand certains de celles et ceux qui manifestent vont s'apercevoir qu'ils ne sont pas concernés par ces mesures, ajouté à la mise en œuvre de la retenue à la source. »

## Les maires n'ont pas attendu les consignes du gouvernement pour jouer leur rôle !

« J'entends avec surprise tous les messages selon lesquels il faut désormais s'appuyer sur les maires. Mais ceux qui disent cela aujourd'hui sont les mêmes qui disaient il y a peu qu'on ne servait à rien, qu'on était le vieux monde. Recevoir un message de parlementaire nous demandant d'ouvrir nos mairies le samedi est surprenant : dans beaucoup de communes, notamment les plus grandes, elles l'étaient déjà pour des permanences d'élus ! Je le fais moi-même depuis que je suis maire ; on prend aussi des rendez-vous avec nos concitoyens. Cela montre une méconnaissance profonde du travail des maires. »

## Et maintenant, quelles réponses apporter ?

« Je lis avec beaucoup d'intérêt ce qu'écrit M. le Sénateur Saury (il est vrai que jusqu'à récemment, un seul parlementaire, Jean-Pierre Sueur, nous écrivait !). Mais contrairement à lui, je ne suis pas convaincu que les Français attendent une nouvelle étape de la décentralisation. Je suis pourtant de ceux qui défendent ardemment la décentralisation. Mais je pense plutôt qu'il faut faire une pause et améliorer ce qui a du mal à fonctionner aujourd'hui. Les « gilets jaunes » n'attendent pas non plus un nouveau statut de l'élu. Au contraire, afficher cela, c'est donner de l'eau au moulin de ceux qui voient les élus comme faisant partie d'une caste privilégiée. Améliorons d'abord ce qui peut l'être, faisons de vraies négociations, simplifions les choses, justifions mieux nos actions. J'ai parfois des difficultés à justifier des interventions municipales notamment sur des grands projets d'investissement. On me demande pourquoi dépenser tant de millions alors que pendant ce temps-là il manque des médecins. Il y a une tendance de nos concitoyens à vouloir que l'on s'occupe avant tout de leurs besoins au quotidien. »

## L'inquiétante remise en cause permanente de nos politiques

« Je voudrais terminer par quelque chose qui me préoccupe particulièrement. Beaucoup d'entre nous ont la volonté d'expliquer nos actes avec rationalité. Ce qui nous guide dans notre démarche d'élus, c'est de vouloir être consensuel, de réunir tout le monde. Or, je m'aperçois aujourd'hui que ce n'est pas ce que privilégie une partie de l'opinion. Dès qu'on cherche à expliquer, c'est que l'on cache quelque chose. Cette tendance à remettre en cause par principe ce que nous faisons ainsi que le fonctionnement de nos collectivités locales est de plus en plus forte et m'inquiète. Il faut donc être très prudent et responsable, et nous interroger sur notre manière d'agir. Si nous ne le faisons pas, d'autres, avec des solutions beaucoup plus radicales et tranchées, le feront. »

## Thierry Soler propose la suppression d'une taxe pour redonner du pouvoir d'achat aux Loirétains

### Face à la verticalité du pouvoir, la nécessaire démocratie participative

« Je suis favorable à la décentralisation. Mais je pense qu'une des grandes interrogations porte plutôt sur la verticalité du pouvoir. Si on reproduit ce schéma localement, avec des décisions prises par des élus et seulement « expliquées » aux habitants, alors nous n'aurons pas saisi la colère de la population. Il faut proposer une démocratie participative. Certes nos concitoyens sont contradictoires car ils ne veulent pas s'occuper de tout et veulent aussi déléguer. Mais il faut quand même apporter une part de démocratie directe et participative. »

### Les services publics dans les zones rurales en question

« On a beaucoup parlé des habitants des zones peu denses, qui payent des impôts mais n'ont pas autant de services publics que les autres. Mais nous-mêmes avons contribué à cela quand le Département a procédé à un mouvement de concentration (moins de centres de secours, moins de centres de maintenance routière) par souci d'efficacité. »

### Par ses projets, le Département accroît la dépendance à la voiture et au carburant

« Une de nos obligations est de contenir nos dépenses. Et si nous avons des recettes supplémentaires, nous ne saurions pas quoi en faire, puisque nous n'avons pas le droit de les dépenser (*l'augmentation des dépenses de fonctionnement doit être limitée à 1,2%*). L'orientation budgétaire qui semble choisie est d'augmenter l'autofinancement pour s'en servir pour des investissements qui ne sont pas toujours favorables à la transition énergétique et n'apportent pas toujours des réponses qui permettent aux gens

d'économiser leur carburant. Puisque la colère est partie du prix des carburants, peut-être que nos investissements ne devraient pas porter sur des projets qui augmentent la longueur des trajets et les dépenses de carburant des Loirétains... »

### **Une proposition de réponse : baisser ou supprimer une taxe sur l'électricité**

« Une de nos obligations est de contenir nos dépenses. Et si nous avons des recettes supplémentaires, nous ne saurions pas quoi en faire, puisque nous n'avons pas le droit de les dépenser. Nous pourrions donc baisser la pression fiscale et nos recettes qui sont excédentaires. Je pense notamment à la taxe communale sur la consommation finale d'électricité. Depuis 2012, le Département la perçoit en plus de la taxe départementale, uniquement pour les communes de moins de 2 000 habitants. Depuis 2016, nous avons porté cette taxe à son niveau le plus élevé possible. Elle nous rapporte beaucoup d'argent et cet argent n'est pas employé particulièrement dans ces petites communes (seulement une faible part, pour l'enfouissement des réseaux pour motif esthétique). Cette taxe qui frappe seulement des communes modestes se retrouve donc dans le budget général. J'ai déjà proposé que la recette de cette taxe soit essentiellement employée à des mesures de diminution de la consommation d'électricité pour les habitants des communes qui la paient mais cela n'avait pas été retenu. Aujourd'hui, on pourrait étudier et appliquer soit la suppression de cette taxe soit la ramener au coefficient le plus bas. Ce serait un symbole, plutôt que de tout reverser dans notre autofinancement. Essayons d'étudier si on ne pourrait pas supprimer cette fiscalité particulièrement injuste pour les Loirétains habitant des communes de moins de 2 000 habitants. »

**Cette proposition n'a pas été retenue par la majorité départementale**

## **Personnes handicapées : comment mettre en place la « Réponse Accompagnée Pour Tous » ?**

**Le Département va procéder à la mise en place de la « Réponse Accompagnée pour tous » (RAPT). L'objectif est de proposer une réponse individualisée à chaque personne en situation de handicap, pour lui permettre de s'inscrire dans un parcours de santé et de vie conforme à son projet de vie. Hélène Lorme a relayé les inquiétudes des structures et des associations qui devront répondre à cette nouvelle exigence, tandis que Thierry Soler a rappelé les difficultés existantes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Loiret.**

### **Hélène Lorme relaie l'inquiétude des associations**

« Sur ce changement de pratique, je me demande comment sont impliquées les structures ; cela génère chez elles quelques angoisses (justifiées ou non) car elles manquent pour l'instant de réponses concrètes. Sur le papier, ce dispositif permettra plus de souplesse dans les démarches pour les personnes handicapées, mais dans la mise en place et les solutions proposées, cela peut-être perturbant pour les associations concernées ; en amont, un vrai travail de concertation doit avoir lieu. »

### **Thierry Soler rappelle les actuelles difficultés de la MDPH**

« Je rencontre encore beaucoup de gens qui ne se disent pas satisfaits de la MDPH. Le A de « RAPT », c'est le mot « Accompagnée » ; est-ce qu'on aura la capacité d'accompagner tout le monde ? Cette question se pose car aujourd'hui, le ressenti des bénéficiaires n'est pas toujours positif sur les réponses apportées, certains estimant que personne ne les a écoutés. Je suis cependant sûr qu'on les a écoutés, mais il y a quand même ce ressenti de déconnexion et ce rapport n'y répond pas, n'est pas suffisamment clair. On devra être meilleur dans notre relation directe avec les bénéficiaires. »

## Financement des EHPAD pour 2019 : le grand flou !

Les conseillers départementaux ont débattu de la tarification des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux. Premier constat : le Département ne va pas intégrer dans le calcul des dépenses autorisées par les établissements l'évolution de l'inflation, ce qui a fait réagir Thierry Soler. Concernant les EHPAD, Christophe Chaillou a demandé des précisions sur la baisse de budget de 500 000 euros prévue.

### Pour Thierry Soler, le Département doit prendre en compte l'inflation dans le calcul des dépenses

« Pour 2019, je suis un peu surpris que l'on reste sur les tarifs 2018, et qu'on ne tienne pas compte de l'inflation. Ces établissements ont les mêmes contraintes que nous ; peut-on leur maintenir la même grille tarifaire ? Idem pour les tarifs d'indemnisation des heures d'intervention à domicile, au risque que cela se traduise derrière par une augmentation du prix à payer par les bénéficiaires ? Nous crions au contrat léonin lorsque l'Etat impose au Département de limiter ses dépenses de fonctionnement à une hausse de de 1,2%, mais dans le même temps, on demande à ces associations et ces établissements de ne pas du tout augmenter leurs dépenses... »

### EHPAD : Christophe Chaillou met en lumière une baisse de 500 000 euros prévue en 2019

« Quand je regarde les chiffres, je vois une baisse de près de 500 000 euros sur le budget de l'ensemble des EHPAD. Est-ce soutenable pour tous les établissements ? Je veux être sûr de bien comprendre et que l'on m'assure que les EHPAD peuvent supporter cet effort. 500 000 euros, c'est une somme qui parle. »

*Des précisions techniques sont alors apportées. Il est dans un premier temps annoncé que l'ARS (Agence Régionale de Santé) compensera la baisse de 500 000 euros ; il est aussi laissé entendre que chaque établissement verra sa baisse compensée. Le lendemain, lors du débat d'orientations budgétaires et suite à la présentation d'un nouveau document à notre demande, il est précisé que la baisse globale de 500 000 euros sera compensée globalement, mais qu'il y aura des fortes variations entre établissements : certains EHPAD aura moins de budget, d'autres plus.*

« Vous nous avez dit dans un premier temps que les diminutions seraient compensées par l'ARS. Quand je regarde dans le détail certaines situations, et c'est le cas à Saint-Jean-de-la-Ruelle pour l'EHPAD Raymond Poulain, ce n'est pas toujours compensé. Pour cet EHPAD, il y a une diminution de 25 000 euros sur la dotation. La baisse est beaucoup plus importante pour d'autres établissements, tels que l'hôpital de Sully-sur-Loire A l'inverse, pour d'autres, il y a des augmentations, et certaines importantes. Nous avons besoin de plus d'éléments pour savoir les conséquences concrètes. Si ces 500 000 euros de diminution sur les EHPAD ne sont pas toujours compensés, je suis assez préoccupé. Nous connaissons la sensibilité de nos concitoyens au sujet des EHPAD ; ne nous mettons pas en difficulté sur une politique importante de notre département. »

### Michel Breffy revient sur la situation de l'EHPAD de Daumezon

« Je souhaite apporter quelques éclaircissements sur la situation du CAPA de Daumezon (voir lettre des élu.e.s de novembre 2018). L'établissement n'accueille plus que 49 résidents. Avec la décision de fermeture de l'EHPAD fin 2019, on aura 60 places de moins dans notre canton et dans le Loiret. De fait, il est logique que la contribution financière du Département soit moindre. Je regrette une nouvelle fois cette situation : les résidents vont devoir être répartis dans d'autres établissements, avec toutes les conséquences humaines derrière. »

Devant le manque de précisions apportées par la majorité sur le budget des EHPAD, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Thierry Soler se sont abstenus.

## Orientations budgétaires 2019 : un investissement toujours élevé, des économies de fonctionnement dans quels secteurs ?

A quoi va ressembler le budget 2019 du Département ? Le débat d'orientations budgétaires nous a permis d'en apprendre un peu plus sur les dépenses et les recettes prévues l'an prochain, tant en investissement qu'en fonctionnement. Thierry Soler a regretté que l'action départementale se résume principalement par des fortes dépenses d'investissement. Pour Christophe Chaillou, trop peu d'éléments nous ont été fournis pour apprécier pleinement ce que sera le futur budget du Département.

**Sortir du dogme de l'investissement massif et redonner du pouvoir d'achat aux Loirétains, par Thierry Soler**

### L'investissement massif : un dogme départemental

« Je réagis sur la question de l'investissement que vous mettez en avant. Nous avons connu la crise de 2008 avec un mouvement (tant national à l'initiative du Président Sarkozy que local avec le Président Doligé) qui consistait à remonter le niveau d'investissement public, avec pour objectif de compenser l'effondrement de l'investissement privé. C'était une mesure qualifiée de contra-cyclique pour qu'on maintienne un certain investissement dans le pays. Cela a été plutôt efficace mais aujourd'hui, alors que l'investissement privé sort de la crise, j'ai l'impression que c'est devenu un dogme, et que la seule façon de faire de l'action publique serait de privilégier les dépenses d'investissement. Je l'ai déjà dit, je ne suis pas convaincu que ce dogme soit très pertinent. Comme l'a écrit la Cour des Comptes dans son rapport sur les collectivités territoriales, ce qui compte n'est pas le niveau d'investissement mais la qualité, c'est-à-dire le choix des investissements. Là-dessus, nous ne sommes pas toujours d'accord... »

### « Gilets jaunes » : un besoin de pouvoir d'achat et de services

« Si on regarde la fameuse liste de courses des « gilets jaunes », que l'on peut qualifier d'hétéroclite et de très longue, j'ai le sentiment que le besoin n'est pas un besoin d'équipements mais un besoin de pouvoir d'achat et de services. Vouloir à tout prix freiner notre fonctionnement pour dégager d'énormes excédents n'est peut-être pas la bonne solution. Effectivement, il y a des variables que nous ne maîtrisons pas donc il faut être prudent dans nos orientations budgétaires. Mais si on applique votre trajectoire plane qui consiste à mettre 0% d'augmentation partout, il est certain que nous n'atteindrons jamais le plafond de 1,2% de hausse des dépenses de fonctionnement... Je pense qu'on pourrait au contraire jouer comme je l'ai dit précédemment (*voir p. 4*) sur une baisse de la fiscalité, puisque nos dépenses sont limitées, et que nous avons des recettes qui sont meilleures que prévues. Nous pourrions ainsi limiter nos recettes en faisant un geste fiscal. »

### Le Département pourrait ne pas limiter les dépenses de fonctionnement de nos partenaires

« Dans notre fonctionnement, il y a peut-être des secteurs dans lesquels nous ne devrions pas imposer à nos partenaires de ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement. Vous avez parlé du contrat léonin qui nous oblige à limiter nos dépenses de fonctionnement sous peine de reprise financière, mais du coup on reporte les objectifs que nous impose l'Etat sur nos partenaires en leur imposant non pas 1,2% d'augmentation des dépenses mais une trajectoire plane. »

### Conclusion : le niveau d'investissement ne peut constituer l'alpha et l'oméga de notre politique

« Je suis un peu inquiet de cette orientation qui vise systématiquement à réaliser de gros investissements quand les besoins sont plutôt dans le pouvoir d'achat et les services. On ne le fera peut-être pas, mais si on réalise tous les investissements prévus, on va encore augmenter notre dette qui est parmi les plus fortes des départements de notre tranche. Il n'y a pas que l'investissement qui peut produire des choses positives. Nos agents, nos actions et nos services rendus à la population et aux territoires me paraissent plus importants. »

### Diminution des crédits de fonctionnement : quels secteurs supporteront l'effort budgétaire ?

« J'ai eu l'occasion de vous dire que le document d'orientations budgétaires manquait de certaines précisions notamment s'agissant des dépenses de fonctionnement. Autant nous avons une vision globale des recettes, autant j'ai le sentiment d'un certain flou sur les propositions exactes de diminution de crédits sur le fonctionnement. Il n'y a pas de vision d'ensemble côté dépenses et je trouve que c'est dommage. Quand on est dans un débat d'orientations budgétaires, il est intéressant d'avoir des éléments s'agissant notamment des dépenses sociales, pour lesquelles nous n'avons pas à ce stade de précisions sur les secteurs qui supporteront l'effort budgétaire. »

### Une baisse annoncée sur l'entretien des routes

« Nous avons un peu plus de visibilité sur quelques diminutions de charges courantes de fonctionnement. Mais quand vous annoncez une économie de 800 000 euros sur l'entretien des routes, cela pose question. On connaît la sensibilité d'un certain nombre de nos concitoyens sur ce sujet, avec notamment les problématiques de sécurité. Autant je suis d'accord pour diminuer les crédits pour la communication départementale, autant sur les routes, ou encore le sport, cela me pose question. Cela mériterait d'en savoir un peu plus sur les économies proposées. »

### Une diminution de la participation du Département auprès de ses partenaires

« Vous dites qu'il va y avoir des diminutions des contributions du Département auprès d'un certain nombre d'organismes. Pourquoi pas, mais c'est tout de même plus de 300 000 euros ! Vous dites aussi qu'« un travail sera engagé avec les partenaires (...) afin de convenir d'une trajectoire partagée ». Cela manque à ce stade d'éléments précis car certains partenaires ne partagent pas vraiment cette trajectoire envisagée par le Département. »

### Le SDIS : un excédent budgétaire qui pose question

« Sur le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), nous avons eu à la Métropole des échanges assez passionnés. On nous annonce des excédents importants du SDIS, ce qui peut poser question y compris par rapport à certaines revendications et par rapport à la position de certaines collectivités qui estiment qu'elles contribuent trop, comme la Métropole. Sur la question des effectifs, vous avez fait, M. le Président, des propositions qui paraissent raisonnables. Mais on lit ici et là que cela ne suffit pas et qu'il en faudrait beaucoup plus. Nous aurions besoin d'un état des lieux précis : pourquoi un tel excédent du SDIS ? que sera-t-il proposé aux collectivités sur le niveau de leur contribution ? »

### De la difficulté de tenir toutes les promesses d'investissement

« Nous allons beaucoup moins emprunter en 2018 qu'envisagé. C'est simplement parce qu'on va réaliser un tiers d'investissement en moins : environ 100 million d'euros d'investissement au lieu des 150 prévus. Mais ce n'est pas surprenant quand on connaît la longueur des procédures et la complexité des marchés, le niveau de l'activité de certaines entreprises qui ont en ce moment beaucoup de travail. Et ce mécanisme de report d'investissements se retrouvera en 2019. C'est une donnée à prendre en compte dans nos collectivités. On promet des choses, on s'engage, mais on a du mal à tenir notre trajectoire. Il ne suffit pas seulement d'afficher des politiques volontaristes ; derrière, la mise en œuvre est complexe. Cela peut aussi expliquer l'état de l'opinion, ce sentiment que cela ne va pas assez vite et qu'on annonce des choses qui ne se font pas. »

### Conclusion : quand c'est flou...

« Toutes ces questions m'interrogent beaucoup. A deux mois du budget, on mériterait d'avoir plus d'éléments précis. J'entends l'argument de la prudence, mais j'ai souvenir de rapports d'orientations budgétaires beaucoup plus précis. Je trouve cela un peu flou, et quand c'est flou... Qu'on soit prudent, qu'on propose des trajectoires raisonnables, qu'on regarde comment utiliser au mieux l'argent public, on est tous d'accord là-dessus. Mais cela suppose que nous sachions quels secteurs doivent porter l'effort budgétaire. »

## Accessibilité des services au public : un schéma départemental sans financement

Un schéma départemental d'amélioration des services au public du Loiret 2017-2022 a été présenté en session. Ce schéma n'a aucune vocation prescriptive et vise à identifier les territoires qui manquent le plus de services au public. Il contient aussi une liste de 16 actions, complémentaires des schémas préexistants (schéma de cohésion sociale, schéma des services aux familles, etc.). Par la voix de Frédéric Néraud, la majorité a reconnu que ce schéma « n'était pas la panacée » et qu'il manquait, sur consigne de l'Etat, tous les services de l'Etat (Trésor Public, hôpitaux, postes, ...). Thierry Soler s'est alors interrogé sur l'intérêt de ce schéma, justifiant son abstention.

### Thierry Soler : « quel est l'enjeu réel ? »

« Je m'interroge un peu. Hugues Saury nous a dit que ce schéma ne proposait pas les moyens financiers pour les actions et Frédéric Néraud nous précise que l'Etat a pris soin d'écarter tout ce qui fâche. Je me demande donc si ce schéma mérite d'être adopté. Quel est l'enjeu réel ? Dans les actions, il y a plein d'éléments absents. Par exemple sur la médecine et la démographie médicale, j'aurai aimé trouver des actions de prévention car cela me paraît plus facile à mettre en place que de trouver des médecins. Si on mettait l'accent sur les services de prévention en matière de santé, on répondrait plus vite à la situation sanitaire de la population, plutôt que de toujours demander plus de soins alors que nous n'avons pas un nombre de médecins suffisant pour les faire. »

### En bref ...

#### Aides aux exploitations agricoles

**Thierry Soler s'est abstenu sur un rapport concernant les aides aux exploitations agricoles.**

« Dans le domaine agricole, je me pose toujours des questions sur l'intervention de notre collectivité et encore plus sur le fait qu'il n'y ait pas une orientation claire dans le sens de la modification des pratiques agricoles. 700 000 euros d'aides, c'est un levier pour peser sur d'autres pratiques, comme le bio. Beaucoup de dossiers de demandes d'aides concernent la filière avicole. Et on sait que tant que cela reste de l'élevage intensif, on reste vulnérable aux épidémies (que fera-t-on si cela arrive ?), et si on n'est pas vulnérable, c'est qu'on aura gavé nos animaux d'antibiotiques, propageant alors la résistance des bactéries qui ensuite peuvent toucher les humains. Il y a une nécessité de changer ces pratiques et il est dommage qu'avec un tel levier, nous n'en profitons pas. »

#### Salle de spectacles de Saint-Jean-de-la-Ruelle

**Christophe Chaillou a remercié le Département pour la subvention attribuée pour la restructuration de la salle de spectacle de Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le cadre de la politique de soutien aux territoires.** « C'est un soutien important et apprécié. Ce projet va enfin s'engager. La commission d'appel d'offres de la ville s'est réunie il y a peu. Nous sommes face à une réalité : nous sommes dans un contexte de moins en moins concurrentiel ; beaucoup de lots n'avaient qu'un seul candidat avec donc une inflation des prix. C'est préoccupant. Nos entreprises locales ont du travail mais proposent des prix déraisonnables. Il faut s'interroger. »

#### Indemnité des conseillers départementaux

**A été décidée la neutralisation de la hausse de l'indice brut de la fonction publique dans le calcul des indemnités des élus.** Pour Christophe Chaillou, cette mesure est « démagogique, compte tenu de l'impact infirme que ça représente. On aurait pu aller plus loin si vous cherchiez un impact ». Propos confirmé par Thierry Soler qui estime que si on recherchait un symbole, il fallait alors vraiment baisser les indemnités des élus.